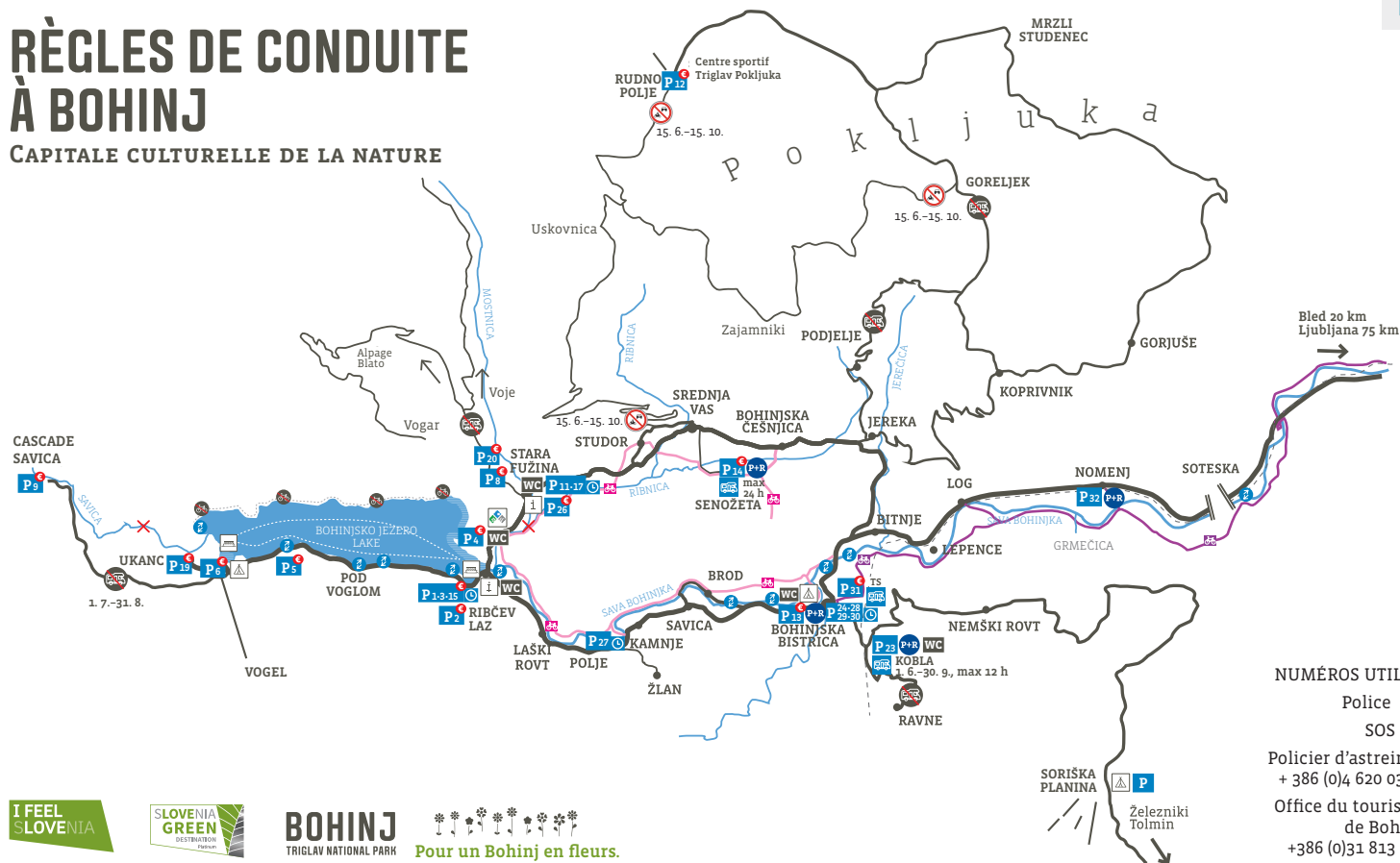


RÈGLES DE CONDUITE À BOHINJ

CAPITALE CULTURELLE DE LA NATURE



NUMÉROS UTILES:

Police 113

SOS 112

Policier d'astreinte:

+ 386 (0)4 620 03 11

Office de tourisme de Bohinj:

+386 (0)31 813 363



BOHINJ
TRIGLAV NATIONAL PARK

Pour un Bohinj en fleurs.

LÉGENDE:

- parking relais
- parking payant
- parking gratuit
- aire de stationnement nocturne pour camping-cars et vans aménagés
- ts gare

- zone bleue (stationnement à durée limitée, l'heure d'arrivée doit être indiquée à un endroit visible)
- interdit aux vélos
- accès interdit aux camping-cars, vans aménagés et caravanes
- accès interdit aux véhicules motorisés

- Piste cyclable de Bohinj
- Piste cyclable Bled-Bohinj (nouveau en 2026/2027)
- bateau panoramique
- point d'entrée/sortie pour les embarcations
- zone de baignade

- navigation interdite
- centre d'information
- Bohinjka, Maison du Parc national du Triglav et de la réserve de biosphère des Alpes juliennes
- camping
- toilettes publiques



Privilégiez les moyens de transport respectueux de l'environnement.

Le stationnement n'est autorisé que dans les parkings aménagés.

Les parkings les moins chers se trouvent à **Nomenj, Bohinjska Bistrica et Srednja vas**. En été, des navettes relient ces parkings relais et villages au lac de Bohinj et autres sites touristiques.



Les prairies, les pâturages et les forêts appartiennent aux fermiers de Bohinj. Respectez la propriété privée et marchez uniquement sur les **chemins balisés**.

L'eau du robinet et celle des fontaines de village est potable. Buvez-la sans modération.

Limitez le **bruit** et respectez le calme nocturne.

Merci de ne pas laisser vos déchets dans la nature et de les trier dans les **poubelles** à disposition.

L'utilisation de **drones** est interdite sans autorisation préalable du parc national.

Utilisez les **toilettes publiques** mises à votre disposition aux abords du lac et des sentiers.

Il est interdit de camper, de bivouaquer et de passer la nuit en dehors des lieux aménagés à cet effet.



Merci de tenir les chiens **en laisse** et de ramasser leurs déjections.

Les chiens peuvent se baigner dans le lac de Bohinj uniquement en dehors des zones de baignade aménagées.



La piste cyclable de Bohinj et les chemins de terre sont également utilisés par les **machines agricoles**.

Le vélo est interdit sur la rive nord du lac, les chemins forestiers et les sentiers de montagne.



Les véhicules à moteur et les vélos doivent circuler sur les routes prévues à cet effet. Les camping-cars ne sont pas autorisés sur les routes forestières.

Si vous voyagez en camping-car, van aménagé ou autre véhicule, vous ne pouvez passer la nuit que dans les campings ou sur les aires de stationnement nocturnes prévues à cet effet.



N'utilisez que les **spots de mise à l'eau** indiqués pour naviguer sur le lac de Bohinj et la rivière Sava Bohinjka.

Toute embarcation doit être **propre** et munie d'une **licence**.



Il est recommandé de se baigner dans les zones aménagées. **La baignade est interdite dans les lacs du Triglav et à Mostnica**, situés au coeur du parc national.

La musique forte est interdite sur les rives du lac de Bohinj, et aucun équipement de baignade de grande taille n'est autorisé sur le lac (à l'exception des embarcations et des équipements destinés à assurer la sécurité des baigneurs).

Sur le pont et près de l'église St. Jean le Baptiste il est interdit de se promener en maillot de bain ou torse nu.



Informations sur la circulation et les campings à Bohinj
promet.bohinj.si



Règles de navigation à Bohinj

AMENDE EN CAS DE NUIT PASSÉE HORS DES LIEUX AMÉNAGÉS

500 EUR
par personne

[f /lakebohinj](https://www.facebook.com/lakebohinj)
[i /lakebohinj](https://www.instagram.com/lakebohinj)
[t /lakebohinj](https://www.tiktok.com/@lakebohinj)
www.bohinj.si



À BOHINJ, LES VACHES ONT LA PRIORITÉ.

AU FIL DES SIÈCLES, NOUS, LES HABITANTS, AVONS AIGUISÉ NOTRE SENS DE LA VIE IDYLLIQUE.

